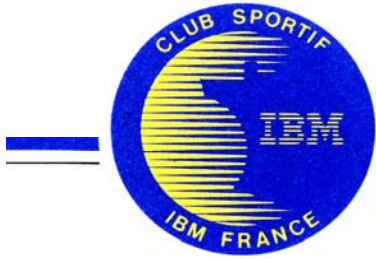


Commission Régional Sport en Entreprise



UASG

Le 5 décembre 2011

Monsieur le Président,

**Les clubs,
UA SOCIETE GENERALE et IBM PARIS**

vous invitent à leur 12^{ème} cross annuel,

Le DIMANCHE 8 JANVIER 2012 à SARTROUVILLE (78)

Au Parc YOURI GAGARINE – route de Corneilles

ACCES : voir plan joint.

Cross ouvert aux licenciés des CLUBS d'ENTREPRISES ou CIVILS affiliés à la L.I.F.A..

INSCRIPTIONS : 5 €

Faites au moyen du bordereau joint qui sera à adresser, accompagné du chèque
en faveur de « UASG », avant le lundi 2 janvier 2012 à

SOCIETE GENERALE
UASG
189 rue d'Aubervilliers
75886 PARIS CEDEX 18
A l'attention de Brigitte MERLO

PAS d'INSCRIPTION SUR PLACE – NI PAR TELEPHONE

Pour tout renseignement : U.A.S.G. – Brigitte MERLO au 01.42.14.59.73 (de 8 h 30 à 17 h 00) ou par
email : uasg.brigitte.merlo@orange.fr

DOSSARDS :

A retirer sur place à partir de 8 h 30 sur présentation de la licence

PARCOURS et ORDRE DES COURSES :

Dans un parc de trois hectares sur chemins et pelouses, avec quelques bosses.

ATTENTION CHANGEMENT d'ORDRE et d'HORAIRE des COURSES

| | | | |
|---------|--|-----------|---------|
| 9 h 30 | FEMININES TOUTES CATEGORIES CADETS - JUNIORS - V 3 H et V 4 H | 2 boucles | 5.600 m |
| 10 h 20 | V 1 H et V 2 H ESPOIRS - SENIORS | 3 boucles | 8.400 m |
| 11 h 30 | Remise des prix et pot de l'amitié | | |

CLASSEMENTS :

Individuels et par catégorie.

N.B. : le classement de ce cross fait partie du challenge entreprises « CANARD ».

RECOMPENSES :

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront une récompense (si moins de 3 participants par catégorie, seul le premier sera récompensé).
Cadeau à tous les participants.

CHALLENGE IBM PARIS :

Règlement en annexe du challenge Pierre VILAIN.

CHALLENGE UASG :

Règlement en annexe du challenge Bernard GUILBERT.

Comptant sur une nombreuse participation, veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations sportives.

Eric HOUDY

Président de l'Athlétisme IBM PARIS

Gilles CORMIER

Responsable de la section Athlétisme
l'UA.SOCIETE GENERALE

REGLEMENT DU CHALLENGE IBM
(Challenge Pierre VILAIN)

Article 1

Les coureurs comptent le nombre de points équivalent à leur place à l'arrivée.

Article 2

Le Challenge P.Vilain sera attribué au Club « Entreprise » ayant totalisé le moins de points avec :

- le premier de la course senior homme*
- le premier de la course vétéran 1 homme*
- le premier de la course vétéran 2 homme*
- le premier de la course vétéran 3 homme*
- le premier de la course vétéran 4 homme*
- les 2 premières de la course femme*
- si une équipe est incomplète, il lui sera compté le nombre d'arrivants de la catégorie plus un dans la course concernée*

Article 3

Le Challenge est détenu pour une année et n'est pas attribué définitivement quel que soit le nombre de victoires consécutives. Le club détenteur en aura la responsabilité et supportera les dégradations survenues durant l'année. Il sera restitué au club IBM, au début de la saison de cross-country.

REGLEMENT DU CHALLENGE UASG
(Challenge Bernard Guilbert)

Article 1

Le challenge Bernard GUILBERT sera attribué au Club « Entreprise » ayant totalisé le plus grand nombre de participants classés toutes catégories confondues (age et sexe). En cas d'ex-æquo, c'est le club « Entreprise » ayant le plus grand nombre d'athlètes féminines classées (toutes catégories) qui sera déclaré vainqueur.

Article 2

Le Challenge est détenu pour une année et n'est pas attribué définitivement quel que soit le nombre de victoires consécutives. Le club détenteur en aura la responsabilité et supportera les dégradations survenues durant l'année. Il sera restitué au club UASG, au début de la saison cross-country.

CROSS de SARTROUVILLE

PLAN d'ACCES

A 20 minutes de la DEFENSE, par A86, sortie BEZONS.

Prendre le tunnel A14, direction CERGY PONTOISE, puis A86, sortie BEZONS

Pont de Bezons, direction **SARTROUVILLE PLATEAU / CORMEILLES en PARISIS.**

Par D 392 toujours tout droit pendant 3 km jusqu'au carrefour après le MAC DONALD'S à gauche direction SARTROUVILLE par avenue Robert SCHUMANN, tout droit.

Faire le tour du parc par le CARREFOUR de l'EGLISE

Prendre à droite, route de CORMEILLES

Les parkings sont situés à 300 mètres devant l'entrée du parc Coté Tennis (n° 72).

